

UNSA



Elise Dinnat
Secrétaire Second degré
974@se-unsas.org
Tel : 06.92.63.36.91

N° 17 – 11 avril 2024
Tous nos flashes sont visibles sur le site
académique du **SE UNSA** [ici](#)

Mon info Prof de lycée-collège

*Consultez régulièrement le site du syndicat : [ICI](#) les circulaires rectorales, les parutions importantes au BO et au JO , l'actualité juridique, l'actualité sur les retraites etc....
[Je consulte le B.O.](#)*

Sommaire

- 1 – Mobilités
- 2 – Réforme du concours
- 3 – Groupes au collège
- 4 – Technologie
- 5 – Loi FP, bientôt le licenciement !
- 6 – Formations syndicales

1 – Mobilités

Mouvement intra 2d : c'est parti !

La circulaire et ses annexes sont disponibles sur le [site du syndicat](#).

La saisie des vœux se termine demain à 12h. Plus que quelques heures pour finaliser votre projet.

Important : il est plus facile d'annuler sa demande, que de participer une fois le serveur fermé !

La liste des postes à compléments de service est [disponible ici](#)

La liste indicative des postes, est [disponible ici](#)

Rappel du calendrier :

Saisie des vœux : Du 29 mars au 12 avril

Barème provisoire : du 6 au 20 mai

Contestation barème : du 20 au 22 mai

Barème définitif : 23 mai

Mutation tardive : jusqu'au 23 mai

Résultats : le 29 mai

TZR : après les résultats, du 29 mai au 5 juin

2 – Réforme des concours

Emmanuel Macron a annoncé la réforme de la formation initiale des enseignants et des CPE.

À compter de la rentrée 2024, le concours se passera désormais à l'issue de la troisième année de licence. Les lauréats suivront ensuite une formation rémunérée de deux ans en alternance, ~900 € la première année et ~1800 € la deuxième année.

Devant la chute du nombre d'inscrits aux concours, il devenait urgent de revoir la formation initiale et le positionnement du concours.

Le SE-Unsa acte positivement le passage des concours à bac + 3, pour le premier degré comme le second degré, suivi d'une formation en deux ans validée par un master.

3 - Groupes au collège : *quelques avancées dans un océan de compromis*

La note de service encadrant les mesures du *Choc des savoirs* est parue le lundi 18 mars 2024. Elle précise notamment les modalités d'organisation de l'enseignement du français et des mathématiques par groupes en 6^e et en 5^e, à compter de la prochaine rentrée. Si le texte apporte plus de souplesse au projet initial, ce que le SE-Unsa réclamait, il ne réduit malheureusement pas les difficultés d'organisation que l'annonce de ces groupes a engendrées au sein des établissements. Je consulte l'article ici : <https://ecoleetsociete.se-uns.org/Groupes-au-college-quelques-avancees-dans-un-ocean-de-compromis>

4 - Technologie : *sans revalorisation, des profs en danger*

Après la décision inique de supprimer la technologie en classe de 6^e à la rentrée 2023, les professeurs de technologie continuent de payer cette réforme.

Voir l'article ici : <https://ecoleetsociete.se-uns.org/Technologie-sans-revalorisation-de-la-discipline-des-profs-en-danger>

5 - Nouvelle loi FP : Concertation lancée par le ministre Guérini

Le ministre Guérini lance une concertation sur un nouveau projet de loi fonction publique. L'UNSA s'est exprimée clairement : ce n'est pas d'une loi dont les personnels ont besoin, mais d'une augmentation salariale et de meilleures conditions de travail ! Deux sujets qui sont justement absents de la concertation lancée par le ministre... Inacceptable.

[Je continue la lecture](#)

6 – Formations syndicales

« **Sophrologie** »

- **vendredi 24 mai 2024 de 8h30 à 12h00**, à la salle du CROS de Saint-Denis – Route de la Digue (à droite juste avant le Creps) : [Inscription ICI](#)

- **lundi 27 mai de 8h30 à 12h00**, au Village Corail – 81, avenue de Bourbon – Saint-Gilles-les-Bains : [Inscription ici](#)

Les places sont limitées. Vous ne pourrez vous inscrire qu'à une seule des deux sessions.

7 – Attestation fiscale

Pour l'année 2023, les attestations fiscales seront disponibles dès le lundi 15 avril dans l'espace adhérent, ici
Guide de connexion, [à retrouver ici](#)

Adhésion découverte, parrainez un collègue !

Pas encore adhérent... C'est le bon moment pour nous rejoindre !
Proposez dès maintenant et pour l'année 2023-24, une adhésion au SE-UNSA, faites profiter de nos expertises.

Le SE-UNSA et toutes ses équipes locales sont là pour vous renseigner sur vos droits, vous informer sur l'actualité de votre métier, vous accompagner dans vos démarches et les moments clefs de votre carrière.

Alors, n'hésitez plus et rejoignez-nous dès aujourd'hui !

Cave à articles : à lire et/ou à partager

- un article sur le financement de l'enseignement privé sous contrat : <https://www.unsa-education.com/article-/financement-de-lenseignement-prive-sous-contrat-un-debat-enfin-relance/>
- un article sur les enjeux de la santé au travail des femmes : <https://www.unsa-education.com/article-/les-6-enjeux-de-la-sante-au-travail-des-femmes/>

Nos articles « questions d'éduc »

Pour vous accompagner au quotidien et tout au long de l'année : des militants, des élus et des représentants dans toutes les instances académiques de dialogue social. Renseignements, aide, soutien, conseil défense : **le SE-UNSA vous accompagne au quotidien !**

Le trombinoscope du Second degré, à [découvrir ici](#)